



Madame Sabrina Holleville-Milhat  
Présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme  
Grand Littoral Picard

Objet : demande d'informations  
sur la gestion du trait de côte  
Recommandé avec accusé de réception

Ault le 21 mars 2026

Madame la Présidente,

L'association Ault Environnement a sollicité auprès du syndicat mixte, par lettres des 13 décembre 2023 et 10 décembre 2024, des informations relatives à la gestion du trait de côte d'Ault. Ces demandes sont restées sans réponse. Le rendez-vous que nous a proposé monsieur Florian Bouthors le 3 février 2025 n'a permis d'obtenir que de informations orales peu précises sans communication des documents sollicités.

Nous avons découvert dans le dossier de l'enquête publique sur le système d'endiguement des Bas-Champs qui s'est tenue récemment à Cayeux un projet de sécurisation de l'ancrage du cordon de galets à la plage d'Onival sur lequel aucune information n'a été portée à la connaissance des habitants d'Ault.

Nous renouvelons notre demande relative d'une part aux travaux d'entretien des ouvrages de protection et d'autre part aux études prévues dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 1) dont le SMBS-GLP assure la maîtrise d'ouvrage. Nous élargissons également notre demande d'informations et de documents aux actions concernant Ault inscrites dans le plan d'action du volet falaises du PAPI 2 voté le 2 juillet 2024 par le conseil municipal et en cours de discussion entre partenaires publics dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'actions de gestion intégrée du trait de côte (PAGITC).

Nous voudrions connaître la périodicité usuelle des réparations réalisées avec le budget de la taxe GEMAPI. Nous souhaiterions savoir ce qu'il en est de la remise en place de la rampe d'accès à la plage du centre qui avait été annoncée (descente à bateaux qui servait de descente facile pour les piétons peu mobiles) et de la sauvegarde du seul épi subsistant sur cette plage et sérieusement dégradé.

Nous souhaiterions connaître les intentions des pouvoirs publics concernant le devenir des épis du Bois de Cise dont la démolition était prévue au PAPI 1 au motif qu'ils aggraveraient l'érosion de la falaise depuis qu'ils en sont déconnectés.

La convention de stratégie littorale signée en septembre 2016 pour les années 2016 à 2021 puis prolongée jusqu'à 2024 prévoyait différentes études :

- . étude sur le devenir de l'infrastructure casino et du front de mer du Bois de Cise qui devait être menée en 2017-2018 (fiche F2C, Evolution des vailleuses en secteur urbain – étude géotechnique et programmation)
- . étude sur le développement résilient concerté d'Ault qui devait être menée de 2017 à 2019 (fiche F2D, étude exploratoire et pré-programmation)
- . étude du renforcement de l'ancrage du cordon de galets à Onival.

Nous vous demandons des précisions sur les objectifs de ces études, leur état d'avancement et les concertations prévues. Nous demandons communication des cahiers des charges de ces études, des rapports produits et des motifs qui auraient conduit à différer ou abandonner certaines études.

En ce qui concerne le projet de sécurisation de l'ancrage du cordon de galets que nous avons découvert dans l'enquête publique sur le système d'endiguement des Bas-Champs, nous souhaitons prendre connaissance, dans l'étude dont nous demandons communication, des différents scénarios de solutions étudiés, des avantages et inconvénients de ces solutions et de leur coût. Nous voudrions connaître les motifs du choix réalisé (construction de deux épis, enrochements et rechargement en galets) par la communication des comptes-rendus de comité de pilotage et de la délibération du SMBS-GLP à ce sujet.

Nous souhaitons recevoir une réponse dans les meilleurs délais sans être contraints de faire de nouvelles démarches. A défaut de réponse d'ici deux semaines, nous saisissons la commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Dans l'attente de ces informations, nous vous prions, Madame la Présidente, d'agréer nos meilleures salutations.

Le président d'Ault Environnement

Xavier Desjonquères

